



DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONNIÈRES
Séance du 14 septembre 2023

Le quatorze septembre deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Monnières, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle Henri Gaborit, sous la Présidence de séance de Monsieur Benoît COUTEAU, Maire.

Date de convocation : 8 septembre 2023

Nombre de membres en exercice : 16 - Présents : 11- Votants : 15

Présents : M. Benoît COUTEAU, maire, M. Stéphane ENTÈME, Mme Françoise MÉNARD, M. Pascal BOUTON, Mme Linda GABORIAU (arrivée à 19h30), adjoints au Maire, M. Christian MAILLARD (départ à 20h45), M. Richard LOPEZ, M. Sébastien BESSON, Mme Gwladys ROUSSEAU BRANGER, Mme Magalie RAVELEAU DUAUT, Mme Servane CHESNEAU, Mme Marie-Louise LOUVEAU de la GUIGNERAYE

Absents excusés : M. Vincent CAILLÉ (pouvoir donné à M. Stéphane ENTÈME), Mme Hélène QUÉMÉRÉ (pouvoir donné à M. Sébastien BESSON) M. Rodolphe BORRÉ (pouvoir donné à Mme Servane CHESNEAU), Mme Linda GABORIAU (pouvoir donné à M. Pascal BOUTON jusqu'à son arrivée à 19h30), M. Christian MAILLARD (pouvoir donné à M. Pascal BOUTON après son départ à 20h45)

Secrétaire de séance : Mme Marie-Louise LOUVEAU de la GUIGNERAYE

2023-09-14-001 – NOTIFICATION DU MARCHÉ D'AMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la commande publique,

Considérant ce qui suit :

Les études pour l'aménagement du centre bourg, réalisées par le bureau d'études de maîtrise d'œuvre SIT&A CONSEIL sont terminées. Un marché de travaux à procédure adaptée, alloti en 2 lots (Lot 1 : Voirie Réseaux Divers ; Lot 2 : Espaces Verts et Mobiliers), a été lancé le 27 juillet 2023, avec comme date limite de remise des plis le 5 septembre 2023 à 12h.

Suite à l'analyse des offres, il est proposé de retenir pour le :

- Lot 01 – Voirie, réseaux divers : l'entreprise AUBRON ET MECHINEAU, pour un montant de 358 672,88 € H.T. Ce montant correspond à la notification de la variante n°1 qui engendre une modification de revêtement par rapport à l'offre de base.
- Lot 02 – Espaces verts et mobilier : l'entreprise JAULIN PAYSAGE, pour un montant de 73 533,53 € H.T.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- VALIDE l'attribution du marché aux entreprises indiquées dans la proposition.
- AUTORISE Monsieur le Maire, ou à défaut ses adjoints, à prendre toutes les mesures afférentes à l'attribution et à la notification de ce marché.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE
COMMUNE DE MONNIÈRES



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

La secrétaire de séance
Marie-Louise LOUVEAU DE LA GUIGNERAYE



Registre certifié conforme,

Le Maire
Benoît COUTEAU



Envoyé en préfecture le 19/09/2023
Reçu en préfecture le 19/09/2023
Publié le 19/09/2023
ID : 044-214401002-20230914-2023_09_14_001-DE

Deliberation n° 2023-09-14-001
S²LOW